



**Monsieur Pribile Directeur général de  
l'ARS Bourgogne Franche Comté  
Monsieur Davigo Directeur de  
l'organisation des soins**

### Lettre ouverte

Messieurs,

Le samedi 20 janvier 2017, malgré un temps peu clément, les élus, le député de la circonscription monsieur Gauvain, la population ont répondu à l'invitation du Codef pour dire NON à la fermeture de la chirurgie au sein du Centre Hospitalier de Montceau les Mines.

Les scénarii que vous avez soutenus devant le Copermo ont été établis avant la mise en place du gouvernement actuel qui, si l'on en croit les déclarations de madame Buzyn à la presse nationale et récemment aux étudiants à Rennes, annonce des changements profonds.

Après avoir affirmé que l'hôpital n'était pas une entreprise commerciale et ne pouvait donc pas être gérée selon les mêmes règles, madame Buzyn a annoncé l'abandon prochain du mode de financement des hôpitaux par la T2A, source de déséquilibre financier de tous les établissements de santé.

Par ailleurs monsieur Gauvain, après un premier entretien avec les services du premier ministre, fait tout son possible pour obtenir un rendez-vous avec celui-ci, accompagné des maires des quatre grandes villes du bassin minier, Montceau, Saint-Vallier, Sanvignes, Blanzay et du Codef, pour demander l'apurement des dettes fiscale et sociale et l'octroi de subvention d'investissement pour assurer la modernisation de notre CH.

Les dettes en question, 18M€, concerne la période 2009/2014, période pendant laquelle notre CH était sous la tutelle de l'IGAS présidée par monsieur Métails. Et c'est ce monsieur, représentant l'Etat, qui a pris la décision de ne pas régler l'URSSAF !! C'est un comble. En tout cas une faute grave que l'Etat se doit de réparer.

Dans ce nouveau contexte nous pensons qu'il faut suspendre les décisions du Copermo qui, en l'état, entraîneraient un séisme sanitaire et social. En plus des problèmes sociaux tel que l'accès aux soins, comment imaginer que les 6000 actes chirurgicaux faits en moyenne à Montceau les Mines puissent être absorbés par le site pivot de Chalon ? Par contre nous imaginons très bien les contraintes liées au transport et le surcoût pour l'assurance maladie.

Le gouvernement vient d'abandonner le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. Il n'a pas perdu pour autant son âme ! Alors pourquoi ne pas attendre la mise en place du nouveau mode de financement, l'arbitrage du premier ministre pour réévaluer la situation et prendre les décisions conformes aux besoins d'un bassin de vie de plus de 105.000 habitants.

Il n'y a tout de même pas urgence à prendre ces mesures conduisant au démantèlement de notre CH.

Le Codef soutenus par 43 maires de la zone d'attractivité de notre hôpital vous demande de sursoir aux injonctions du Copermo totalement antinomiques avec les orientations gouvernementales citées plus haut.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations citoyennes.

**Michel Prieur  
Président du Codef**

**Le 23 Janvier 2018**